

PRENDRE SOIN DE SOI

POUR SE FORMER A PRENDRE SOIN

Dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite proposé par l'Institut de Formation de Clermont et afin de mieux vivre votre formation,

vous pouvez rencontrer un(e) psychologue ET / ou une assistante sociale, sur votre temps personnel, si vous en ressentez le besoin.

1. La rencontre avec le ou la psychologue parce que

- Soit un évènement personnel vous fragilise dans l'investissement de votre formation.
- Soit une situation de stage vous a déstabilisé.
- Sur le conseil de votre formateur de suivi pédagogique / ou de la direction.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement au secrétariat du département Qualité de vie au travail du CHI au **03.44.77.50.00 poste 75090 : Mme VIANEFE**, ou par mail à l'adresse suivante **isabelle.VIANEFE@chi-clermont.fr**.

Vous rencontrerez un ou une psychologue

Le respect de la confidentialité des entretiens est garanti par le/la psychologue qui ne divulgue aucun élément des entretiens, y compris au formateur/directeur ayant adressé l'étudiant ou l'élève.

La consultation :

- Fait suite à une démarche individuelle.
- Est libre sans caractère obligatoire (même si elle est proposée par un membre de l'équipe pédagogique de l'IFSI/IFAS).
- Ne se déroule pas à l'Institut de Formation mais dans un bureau de consultation à la Direction des Ressources Humaines.
- Est gratuite.



Il est important de prévenir 48h à l'avance si vous ne pouvez-vous rendre à une consultation programmée.

Cette aide ponctuelle peut vous permettre de mener à bien votre projet de devenir infirmier(e) ou aide-soignant(e).

V3 juillet 2020



2. Vous pouvez rencontrer une assistante sociale

Dans le cadre du « Bien vivre » ses études, les étudiants en Soins Infirmiers et les élèves Aides-Soignants peuvent bénéficier d'une prestation d'assistante sociale, assurée par Mme GOES (assistante sociale du personnel du CHI).

Cette prestation sociale sert à délivrer :

- des informations.
- des conseils.

Elle peut vous aider au montage de dossiers dans le domaine social :

- à la réalisation de démarches administratives.
- aux demandes et à l'attribution de logement.

Elle peut éventuellement vous réorienter vers d'autres collègues assistantes sociales en fonction des besoins.

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre social, merci d'en informer succinctement votre formateur référent de suivi pédagogique qui se chargera d'en informer Mme GOES par mail.

Il vous restera à prendre ensuite contact avec Mme GOES au service Direction des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Isarien

Pour prendre rendez-vous **au 03.44.77.50.00 Poste : 75141**

Cette proposition ne revêt aucun caractère obligatoire mais peut vous permettre de vous aider à poursuivre vos études dans les meilleures conditions possibles